

NET INFOS

Mardi 28 juillet 2020



Covid-19 :le ministre des Finances ordonne aux banques une évaluation objective des préjudices subis par les opérateurs économiques.

Les banques et établissements financiers sont appelés à procéder à une évaluation objective des préjudices subis et du manque à gagner des opérateurs économiques, a indiqué le ministre des Finances dans une correspondance adressée à l'Association des banques et établissements financiers (ABEF).

Dans cette correspondance, le ministère exhorte "les banques et les établissements financiers à procéder à une évaluation objective des préjudices subis et du manque à gagner des opérateurs économiques de leurs portefeuilles,particulièrement les PME ainsi que les petits métiers".

Cette mesure rentre, selon cette source, dans le cadre d'une contribution à l'action des pouvoirs publics dans la lutte contre les impacts économiques de la crise sanitaire.

Le ministère a rappelé, à ce propos, l'obligation qui pèse sur tous les membres de l'association afin d'appliquer le dispositif déjà adopté par l'ABEF. Il a appelé

également à accorder à la clientèle "une écoute constante et attentive, afin de la conseiller et de lui apporter le soutien nécessaire durant cette période exceptionnelle".

Le document rappelle par ailleurs que le Conseil des ministres, réuni dimanche dernier, a mis l'accent sur la nécessité de faciliter l'action des opérateurs économiques et de les accompagner, durant toute la période de confinement. Ainsi, aucune mesure pénalisante ne devra leur être appliquée durant cette période.

De plus, le ministère souligne à travers cette correspondance que les pouvoirs publics ont pris des mesures de protection de la population, ainsi que des mesures de sauvegarde de l'économie, au profit des entreprises, des artisans, des commerçants et des ménages, toutes catégories dont les revenus ont été considérablement réduits.

Ainsi, les banques et établissements financiers ont adopté des mesures de sauvegarde des entreprises et de l'outil de production, applicables pour une période de six mois, à compter du 1er mars 2020.



Tebboune ordonne l'adoption des textes relatifs au montage et à l'importation des véhicules neufs

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné l'adoption des décrets concernant les cahiers des charges relatifs au montage de produits électroménagers, au montage de véhicules, à l'importation de véhicules neufs et à l'acquisition de chaînes et d'équipements rénovés.

Intervenant lors du *Conseil des ministres* qu'il a présidé dimanche, M. Tebboune a instruit le ministre de l'Industrie d'adopter les décrets concernant les cahiers des charges relatifs au montage de produits électroménagers, au montage de véhicules, à l'importation de véhicules neufs et à l'acquisition de chaînes et d'équipements rénovées, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

S'exprimant à l'issue d'une communication présentée par le ministre de l'Industrie sur les cahiers de charges relatifs à la réorganisation des activités industrielles, le président de la République a signalé "le besoin de stabilité à donner au dispositif légal à mettre en place", comme décidé précédemment, en lui conférant une durée de vie d'au moins 10 ans.

"Tout texte réglementaire à ce sujet doit être étudié sérieusement en veillant à ce que ses dispositions ne soient pas liées à des considérations de conjoncture ou à des intérêts particuliers", a souligné le chef d'Etat.

S'agissant des acquisitions d'usines usagées, M. Tebboune a insisté sur la nécessité de veiller à s'entourer d'un certain nombre de garanties.

A ce propos, il a exigé que l'outil de production acheté doit être viable, acquis produit en main, et n'ayant pas servi plus de cinq (05) ans au jour de son acquisition, que l'outil en question doit être capable de contribuer à la production de valeur ajoutée et à concourir à la création d'emplois.

Nécessité d'une exécution rapide des directives du Gouvernement en faveur des entreprises

Le président de la confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Mohamed Samy Agli, a appelé lundi à une exécution rapide des directives du

Gouvernement au niveau des banques et les administrations publiques en faveur des opérateurs économiques, notamment, en cette période de crise sanitaire où des entreprises risquent de disparaître.

"La volonté politique pour accompagner les opérateurs économiques et les entreprises existe en haut niveau, mais le temps perdu par l'administration pour appliquer les décisions peut coûter cher aux entreprises et par ricochet à l'économie nationale et la trésorerie publique", a indiqué M.Agli sur les ondes de la Radio nationale.

Le président de la CAPC (ex Forum des chefs d'entreprises-FCE) a, par conséquent, appelé les banques et les administrations publiques à "une exécution rapide" des directives du Gouvernement à leur niveau, estimant que "la bureaucratie entrave l'application des directives en faveur des entreprises au moment où certaines risquent même de disparaître en raison de la crise sanitaire".

Il a cité, dans ce sens, l'exemple du report du paiement des charges et impôt, sans pénalités de retard, décidé en faveur des entreprises pour une période de trois mois depuis avril, "alors que l'administration fiscale appelle déjà au paiement des différés du mois d'avril", appelant ainsi à une "extension de cette dérogation, car la trésorerie des entreprises, notamment les PME/TPE ne peut encore supporter ces charges".

L'Algérie adopte des choix économiques" politiquement courageux"

L'expert international algérien en économie et ancien analyste boursier auprès de banques suédoises, Nouredine Legheliel a estimé, lundi, que l'Algérie adopte des choix économiques "politiquement courageux", notamment face à

cette conjoncture économique mondiale due aux répercussions de la pandémie du Covid-19.

S'exprimant à l'APS, l'expert a souligné que la crise sanitaire planétaire a produit un chaos économique, affectant l'ensemble des pays du monde, estimant que "l'Algérie est l'un des pays ayant recouru rapidement à des choix et réformes économiques courageux sur le plan politique pour face à cette grave situation".

"En dépit du retard accusé dans le redressement économique du pays durant des décennies, l'Algérie vient d'adopter un nombre de mesures à saluer. Il s'agit d'abord de mettre en place une politique de rationalisation de la dépense publique permettant de sécuriser les réserves de change face aux obligations de l'état vis-à-vis du secteur socio-économique durement frappé par les répercussions de la crise sanitaire mondiale, la toute courageuse décision de se relancer dans l'investissement minier et éviter l'endettement extérieur".

Il a soutenu, à ce titre, que cette dynamique reflète une volonté politique réelle et courageuse et une vision d'une gestion efficace pour minimiser l'impact de la conjoncture économique engendrée par la pandémie, recommandant d'aller de l'avant et de lutter efficacement contre toutes les séquelles de la bureaucratie.

"S'attaquer aux phénomènes sévissant depuis très longtemps dans le paysage économique national, n'est pas seulement une nécessité, mais une solution impérative en ces temps durs dictant l'obligation de mettre un terme au pléthore de salariés dans les entreprises publiques, sans que cela ne conduise à un chômage massif et à la pauvreté", a-t-il déclaré.

Mékidèche : l'économie algérienne jouit d'une résilience "importante"

L'économie algérienne jouit d'une capacité de résilience "importante" face aux chocs pétroliers et crise et sanitaire, en s'appuyant sur sa solidité financière et son potentiel de croissance dans les différents secteurs d'activités, mais doit lancer en "urgence" des réformes profondes, ont estimé lundi des experts économiques contactés par l'APS.

"Nous disposons de plusieurs sources de financement que nous pouvons mobiliser et qui peuvent être des leviers pour une reprise économique extrêmement intéressante et diversifiée", a affirmé l'expert, Mustapha Mékidèche.

Il s'agit en premier lieu des réserves de changes qui continuent à être un outil de "protection" pour l'économie nationale avec près de 60 milliards de dollars, même s'il arrive à sa "phase finale", selon l'expert.

L'économiste a rappelé également que les mesures bancaires et fiscales au profit des entreprises, notamment celles annoncées par la Banque d'Algérie au début de la crise sanitaire (diminution du taux directeur et des réserves obligatoires) "permettent au système financier de disposer de plus de liquidité et par conséquent de moyens pour accompagner les opérateurs économiques".

Toutefois, la banque centrale est appelée à être "plus décisive" dans sa démarche de soutien des entreprises à court termes, note encore l'expert.

Avis d'expert sur l'économie nationale : Une résilience importante mais des réformes sont nécessaires

L'économie algérienne jouit d'une capacité de résilience «importante» face aux chocs pétroliers et crise et sanitaire, en s'appuyant sur sa solidité financière et son potentiel de croissance dans les différents secteurs d'activités, mais doit lancer en «urgence» des réformes profondes, ont estimé lundi des experts économiques contactés par l'APS. «Nous disposons de plusieurs sources de financement que nous pouvons mobiliser et qui peuvent être des leviers pour une reprise économique extrêmement intéressante et diversifiée», a affirmé l'expert, Mustapha Mékidèche.

Il s'agit en premier lieu des réserves de changes qui continuent à être un outil de «protection» pour l'économie nationale avec près de 60 milliards de dollars, même s'il arrive à sa «phase finale», selon l'expert. Il a rappelé que les mesures bancaires et fiscales au profit des entreprises, notamment celles annoncées par la Banque d'Algérie au début de la crise sanitaire (diminution du taux directeur et des réserves obligatoires) «permettent au système financier de disposer de plus de liquidité et par conséquent de moyens pour accompagner les opérateurs économiques».

Toutefois, la Banque centrale est appelée à être «plus décisive» dans sa démarche de soutien des entreprises à court termes, note encore l'expert. Mais, a ajouté M. Mékidèche, outre le système bancaire, les acteurs économiques peuvent, à la faveur des amendements relatifs aux investissements dans le cadre de la loi de finances complémentaires, recourir à d'autres types de financement à

l'intérieur ou à l'extérieur du pays (ouverture sur les investissements directs étrangers, projet financing...).

Par ailleurs, il souligne que les secteurs d'activité stratégiques résistent aux difficultés imposés par la conjoncture économique, notamment l'agriculture qui continue à assurer les besoins du marché local. A cela s'ajoute le grand potentiel dans les secteurs de l'industrie pharmaceutique dont le secteur privé contribue de manière significative, des matériaux de construction (ciment, acier, céramique...), de la pétrochimie et des mines, et qui peuvent renforcer la résilience économique.

Promotion de la filière lait : «Remaniement de la subvention»

La crise de la Covid-19 vient précipiter un bouleversement inévitable du mode de fonctionnement de la filière lait. Qu'en est-il en Algérie ? Le développement de la production locale apparaît comme «une exigence des plus pressantes pour pallier ou, au moins, réduire la dépendance à l'importation. Une réforme, voir un remaniement, de la subvention constitue une condition sine qua non pour promouvoir la production locale». C'est la conclusion principale à la quelle ont abouti quatre universitaires; Messaoud Lazereg, Kousseila Bellil chercheurs au Cread, ainsi que Manel Djediane et Zakia Zaidi de l'Université de Béjaia, dans une réflexion collective qui vient d'être publiée au compte de la revue «Les cahiers du Cread».

La mise en place d'un système de «subvention dynamique en lien avec les évolutions des prix sur le marché mondial, argumentent-ils, permettra d'équilibrer et d'avantager le lait local vis-à-vis de la poudre importée». Concernant la production locale, «un tri d'éleveurs à subventionner selon le profil (taille, accès aux facteurs de production, formation, etc.) et la région représenterait la meilleure solution afin de pallier aux déperditions de la

subvention, qu'elle soit directe ou indirecte». S'appuyant sur d'autres travaux consacrés à la filière, ils estiment que la subvention à la consommation — la poudre importée — constitue «l'une des entraves à l'émancipation de la production locale sous l'effet de l'avantage comparatif dont elle dispose par rapport à la production locale». En effet, la production laitière en Algérie souffre d'un certain nombre de contraintes structurelles qui entravent son développement. «Les conditions pédo-hydro-climatiques constituent un facteur limitant dans le développement de l'élevage laitier.

Impact de la Covid-19 sur la sécurité alimentaire : «Risque d'augmentation des prix alimentaires»

La sécurité alimentaire de l'Algérie n'échappe pas à la Covid-19. Pour Ali Daoudi et Amel Bouzid, respectivement enseignant chercheur à l'Ecole nationale supérieure agronomique et chercheure au Cread, quatre composantes du système alimentaire de l'Algérie sont susceptibles d'être directement impactées par la crise économique engendrée par la pandémie.

Il s'agit de «la demande locale pour les produits alimentaires et la sécurité alimentaire des ménages économiquement vulnérables ; la production agricole et alimentaire nationale ; les chaînes logistiques locales et d'approvisionnement des marchés en denrées alimentaires et les importations et les chaînes logistiques mondiales». Aussi, les universitaires soulignent que «les prix alimentaires risquent d'augmenter les prochains mois, davantage sous l'effet de l'inflation que de la rareté de l'offre». Et «la dévaluation du dinar en cours actuellement risque de s'accélérer et de s'installer dans la durée, en raison de la crise budgétaire actuelle».

Si un tel scénario se confirme, «les mesures de préservation du pouvoir d'achat des ménages vulnérables doivent être inscrites dans la durée». Enchaînant, M.

Daoudi et Mme Bouzid précisent que l'une des conséquences potentielles de la crise sanitaire et économique actuelle est «la baisse du pouvoir d'achat alimentaire des ménages à faible revenu, dont la précarité serait aggravée par le ralentissement de l'activité économique et les pertes d'emploi et donc, de revenu qui en découlent».



Aide aux petits artisans, protection du personnel médical et levée des sanctions fiscales

L'état au chevet des citoyens

Les décisions de Abdelmadjid Tebboune tombent pile-poil, car les cinq mois de confinement et restriction de plusieurs activités ont énormément pesé sur le moral et les portefeuilles des familles.

La pandémie a causé d'immenses dégâts

En Algérie, la situation économique était déjà très difficile, mais avec la pandémie, elle s'est compliquée encore plus. Malgré cette crise et comme déjà promis par le président Tebboune, l'Etat continue à préserver son caractère social et poursuit son engagement à l'amélioration de la prise en charge des catégories vulnérables. Cela est visible dans les décisions prises quotidiennement et vient encore une fois d'être confirmé avec les annonces faites lors de la réunion du Conseil des ministres que le chef d'Etat a présidé, dimanche dernier. Après avoir pris connaissance du rapport de la commission traitant de l'impact du Covid-19 sur l'économie nationale, Abdelmadjid Tebboune a annoncé des mesures à appliquer immédiatement. Il s'agit en premier, du gel des impôts pour toute la période du confinement avec annulation

de toute sanction ou pénalités. Un grand ouf pour les opérateurs, tous secteurs confondus, qui ont subi des pertes considérables en cette période de crise sanitaire.

Le président Tebboune reçoit Ahmed Laraba

La Constitution toujours en gestation

En recevant le comité d'experts, le président Tebboune donne un signal à la scène nationale sur sa volonté de mener le chantier de la Constitution jusqu'à son terme.

La chantier de la nouvelle Constitution a visiblement passé un cap important. Censée être soumise au Parlement et à l'approbation populaire par voie référendaire, la nouvelle Loi fondamentale du pays n'est pas encore totalement finalisée. Le président de la République qui «réveille» médiatiquement le dossier en recevant, avec communiqué à l'appui, «une délégation du Comité d'experts chargé de la révision constitutionnelle à sa tête le professeur Ahmed Laraba», informe un communiqué du palais d'El Mouradia. La même source révèle que les invités du président lui ont «présenté un exposé sur les travaux du Comité et la méthode adoptée dans l'étude des propositions relatives à l'avant-projet de la mouture de la Constitution». Autrement dit, le Comité d'experts n'a pas fini de traiter les quelque «2500 propositions d'amendement, émanant de personnalités nationales, de leaders de partis politiques, de syndicats et de représentants de la société civile», comme le souligne le communiqué de la présidence de la République.

Industrie automobile

Les cahiers des charges enfin libérés

«Le besoin de stabilité à donner au dispositif légal à mettre en place, comme décidé précédemment, en lui conférant une durée de vie d’au moins 10 ans.»

Attendus depuis longtemps, les cahiers des charges régulant l'activité du montage et de l'importation des véhicules, ont été libérés et seront les aiguilleurs principaux pour endiguer toutes les contraintes et les procédures anciennes qui ont été à l'origine des situations inextricables par le passé. Dans ce sens, à l'issue du Conseil des ministres tenu dimanche dernier, le président de la République a ordonné «l'adoption des décrets concernant les cahiers des charges relatifs au montage de produits électroménagers, au montage de véhicules, à l'importation de véhicules neufs et à l'acquisition de chaînes et d'équipements rénovées». Il a été précisé dans ce sillage «le besoin de stabilité à donner au dispositif légal à mettre en place, comme décidé précédemment, en lui conférant une durée de vie d'au moins 10 ans. Tout texte réglementaire à ce sujet doit être étudié sérieusement en veillant à ce que ses dispositions ne soient pas liées à des considérations de conjoncture ou à des intérêts particuliers».

الكنفدرالية الجزائرية لأرباب العمل المواطنين

المطالبة بتنفيذ تدابير الحكومة الموجهة لفائدة المؤسسات

دعا رئيس الكنفدرالية الجزائرية لأرباب العمل المواطنين، محمد سامي عقلي، أمس، للإسراع في تنفيذ تعليمات الحكومة على مستوى البنوك والإدارات العمومية لفائدة المتعاملين الاقتصاديين خاصة خلال هذه الأزمة الصحية التي لا تزال تعيشها البلاد. وقال عقلي في تدخل له على أمواج الإذاعة الوطنية إن "الإرادة السياسية لمرافقة المتعاملين الاقتصاديين والمؤسسات موجودة على أعلى مستوى غير أن الوقت الذي ضيعته الإدارة في تطبيق القرارات قد يكلف الكثير للمؤسسات، وبالتالي للاقتصاد الوطني والخزينة العمومية"، قبل أن يضيف بأن "البيروقراطية تعرقل تطبيق التعليمات لفائدة المؤسسات في الوقت الذي قد تزول فيه بعض منها بسبب الأزمة الصحية".

وأشاد عقلي بالإجراءات التي بادر بها رئيس الجمهورية في إطار التكفل بأضرار كوفيد 19، حيث قال إن "المصلحة اليوم هي اقتصادية ولا يمكن لأي بلد أن يتطور بدون اقتصاد قوي وعليه فإننا ننوه بهذه الإرادة الحقيقية للسلطات العمومية لإنقاذ الاقتصاد واتخاذ إجراءات شجاعة وعاجلة تتكيف مع الوضع الصحي".

تراجع أسعار برنت وخامات أوبك يطيل الاختلال في سوق النفط

انخفضت أسعار النفط أمس، مع تزايد حالات الإصابة بفيروس كورونا، وتزايد التوتر بين الولايات المتحدة والصين الذي يعد سببا لاتجاه المستثمرين نحو أصول بملاذ الأمن. ويراهن محللون على نتائج الانتخابات الرئاسية المقبلة في الولايات المتحدة الأمريكية، لعودة توازن السوق البترولية.

نزلت أسعار خام برنت أمس، في بداية التعاملات، ثمانية سنتات أو 0,2 بالمائة إلى 43,26 دولار للبرميل، بينما فقد خام غرب تكساس الوسيط الأمريكي سبع سنتات ما يعادل 0,2 بالمائة إلى 41,22 دولارا. كما تراجع سعر سلة خامات "أوبك" من 44,62 دولارا للبرميل يوم الخميس إلى 43,38 دولار للبرميل الجمعة، وقال البيان للمنظمة المنشور أمس، والذي تضمن آخر تحديثاً لأسعار خامات منظمة الدول للمصدرة للنفط.

وأشارت تحاليل الخبراء إلى أن هبوط أسعار النفط يعكس التراجع في أسواق المال على نطاق أوسع في آسيا، وسط مخاوف بشأن تصاعد التوتر بين أكبر اقتصادين في العالم، عقب إغلاق قنصليتين في هيوستون وتشنغدو. وهو ما تزامن مع تجاوز حالات الإصابة بفيروس كورونا الـ16 مليون شخص.